

OBJECTIF DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de conduire et d'utiliser, en sécurité, une PEMP suivant la réglementation en vigueur (Recommandation R486)

Ils seront capables de se situer et d'être acteurs de la prévention des risques.

Le testeur évaluera les connaissances et le savoir-faire, dans le but de délivrer le CACES® de la catégorie correspondante, selon réussite aux épreuves de tests théorique et pratique.

Rappel : « *Tout travailleur amené à utiliser une PEMP doit avoir reçu une formation adéquate (art.R.4323.55 du code du travail) et doit être titulaire d'une autorisation de conduite délivrée par l'employeur (art.R.4323-56) selon les modalités définies à l'article 3 de l'arrêté du 02 décembre 1998* ».

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GLOBAUX

- Se situer et être acteur de la prévention des risques.
- Identifier les différents acteurs et leurs rôles.
- Connaître la technologie et la stabilité des PEMPS.
- Exploiter les PEMP.
- Connaître et appliquer les règles de circulation et de manœuvre applicables aux PEMP.
- Conduire et utiliser, en sécurité, une PEMP.

PUBLIC VISÉ

Toute personne qui est amené, dans le cadre de son travail, à devoir conduire et utiliser des engins de chantier pour effectuer ses travaux.

Cette formation rentre dans le champ de développement des compétences des salariés (loi Avenir).

PRÉ REQUIS

- Savoir lire, parler et écrire le français.
- Être âgé, au minimum, de 18 ans.
- Bénéficier d'une aptitude médicale correspondante sans contre-indication au travail en hauteur.
- Posséder les EPI.

INTERVENANTS

Formateurs et testeurs professionnels expérimentés justifiant d'une solide expérience dans le domaine.

Les tests sont effectués par un testeur certifié par un organisme certificateur indépendant.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthode pédagogique tournée vers l'apprenant.
- Pédagogie qui combine cours magistraux et pédagogie active en s'appuyant sur l'expérience des apprenants et le développement des compétences.
- Alternance de parties théoriques et parties pratiques
- Méthode participative et active.

	FICHE PROGRAMME	
	PEMP	
	FORMATION/CACES® R486	
	P2/4	

CONTENU PÉDAGOGIQUE

CONNAISSANCES THÉORIQUES

▪ Les enjeux de la prévention.

▪ La prévention des risques :

- Signaler les situations dangereuses.
- Communiquer – Rendre compte.

▪ Connaissances générales :

- Rôles et responsabilités des différents acteurs (conducteur, chef de manœuvre, signaleur...).
- Dispositifs CACES® (rôle de l'Assurance maladie, recommandation...).

▪ Technologie des PEMP :

- Les différentes sources d'énergie des PEMP, nature et identification.
- Terminologie et caractéristiques générales.
- Identification, rôle et principe de fonctionnement des différents composants et mécanismes, notamment de translation et d'élévation.
- Identification, rôle et principe de fonctionnement des différents organes et dispositifs de sécurité des PEMP – risques liés à la neutralisation de ces dispositifs.
- Identification et rôle des différents postes de commande des PEMP et organes de service correspondants.
- Type d'organes de roulement existants sur les PEMP.
- Principes de fonctionnement et technologie des moteurs thermiques des PEMP.
- Utilisation, charge et entretien des batteries de traction des PEMP électriques.

▪ Les principaux types de PEMP :

- Caractéristiques et spécificités des différents PEMP existantes.
- Usages courants et limites d'utilisation des différentes PEMP existantes.
- Définition et limites des catégories de CACES® R486 pour les PEMP concernées.

▪ Notions élémentaires de physique :

- Evaluation de la masse, de la surface au vent et de la position du centre de gravité des charges habituellement manutentionnées, selon le lieu et l'activité.
- Conditions de stabilité.

▪ Stabilité des PEMP :

- Conditions d'équilibre des PEMP.
- Facteurs qui influent sur la stabilité durant les manutentions et pendant les déplacements.
- Règles de stabilisation des PEMP.
- Lecture et utilisation des courbes de charges fournies par le constructeur.

- Respect des limites de capacité de la PEMP lors des entrées/sorties successives de charges sur la plateforme.

▪ Risques liés à l'utilisation des PEMP.

- Principaux risques, origines et moyens de prévention associés.
- Autres risques liés aux travaux à réaliser depuis la nacelle.

▪ Exploitation des PEMP.

- Opérations interdites.
- Incidence des déformations de la structure extensible sur la solidité de la PEMP.
- Consultation et utilisation de la notice d'instructions du constructeur.
- Justification du choix et du port des EPI en fonction des préconisations du constructeur.
- Adéquation de la PEMP aux opérations à effectuer.
- Limites d'emploi.
- Signification des différents pictogrammes et des panneaux de circulation.
- Repérage, sur le trajet à parcourir, des lieux ou des situations pouvant présenter des risques.
- Balisage de la zone d'évolution
- Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance de la PEMP
- Consignation des équipements interférents
- Utilisation des dispositifs de dépannage et de secours.
- Effets de la conduite sous l'emprise des substances psychoactives.
- Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'attention.

▪ Vérifications d'usage des PEMP :

- Principales anomalies concernant les suspentes et mécanismes d'élévation, la structure, les mécanismes, les dispositifs de sécurité, les sources d'énergie, le circuit hydraulique, les organes de freinage et de direction, les bandages et pneumatiques...

SAVOIR-FAIRE PRATIQUES

▪ Prise de poste et vérification :

- Utilisation des notices d'instructions et rapports de vérification périodique.
- Mise en configuration d'exploitation de la PEMP.
- Vérification visuelle de l'état de la PEMP et de ses contacts avec le sol afin de déceler les anomalies et d'en informer son responsable hiérarchique.
- Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité pouvant être actionnés manuellement ou testés sans charge.
- Vérification du niveau de carburant ou de la charge de la batterie d'accumulateurs.

	FICHE PROGRAMME	
	PEMP	
	FORMATION/CACES® R486	
	P3/4	

- Vérification des conditions météorologiques.
- Vérification de l'adéquation de la PEMP à chaque opération à réaliser, notamment que la manutention est possible compte tenu de la capacité de la PEMP, de la hauteur et de la portée éventuelle.
Nota : Cette opération ne doit pas être confondue avec l'examen d'adéquation requis par l'arrêté du 01^{er} mars 2004, relatif aux vérifications des appareils et accessoires de levage, qui relève de la responsabilité du chef d'établissement.
- Dans la zone d'évolution, identification des sources potentielles de risques liée à la circulation et à la stabilité de la charge ou du chariot et choix du parcours adapté.
- Balisage de la zone d'évolution.
- Suivant le type de PEMP, déploiement des stabilisateurs et réglage de l'horizontalité du châssis-
Repli des stabilisateurs en fin d'intervention.
- **Conduite et manœuvre.**
 - Monter et descendre, en sécurité, de la PEMP et s'assurer du retour en position du dispositif d'accès.
 - Positionner la PEMP/la plateforme en fonction de la tâche à effectuer, à un emplacement précis, en respectant une distance de travail et de sécurité de 50cm environ par rapport aux obstacles.
 - Déplacer la PEMP/la plateforme le long de parois verticales et horizontales, dans un espace limité.
- Adapter sa vitesse en fonction de la charge, de la nature du sol et du trajet à effectuer
- Vérifier les points d'appui de la PEMP à chaque positionnement
- Suivant le type et le groupe de PEMP, circuler en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe, dans toutes les configurations possibles du poste de conduite, effectuer les différents mouvements de la plateforme en douceur, avec progressivité sans heurt jusqu'à une distance d'approche de 20cm environ, en respectant les règles de sécurité adaptées, charger et décharger une PMP de type 3 sur un engin de transport,
- Effectuer une manœuvre de descente de la plateforme au sol et en cabine).
- Communiquer avec l'accompagnant ou, le cas échéant, le chef de manœuvre au moyen de gestes et signaux conventionnels – Savoir réagir à un signal d'alerte.
- Stationner et arrêter la PEMP en sécurité.
- **Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance.**
 - Vérifier les différents niveaux et identifier les manques éventuels.
 - Effectuer les opérations d'entretien journalier.
 - Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation sommative des acquis théoriques lors de la journée de tests CACES®.
- Evaluation sommative des acquis pratiques lors de la journée de tests CACES®.

Délivrance, selon réussite aux épreuves de tests théoriques et pratiques CACES® R486, du CACES® de la catégorie correspondante.

L'obtention aux épreuves théoriques et pratiques nécessitent une note de 70/100 à chacune des épreuves, d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués et d'une note supérieure à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème concerné.

MOYENS MATÉRIELS

Pour la partie théorique

- Salle pouvant accueillir les stagiaires.
- Table, chaises, électricité.

- WC.
- Eau potable à disposition des apprenants.

Pour la partie pratique

- Site pratique accessible et conforme à l'utilisation, la conduite et le passage des tests CACES® des PEMP (au sens de la R486).

- Mise à disposition d'une PEMP de la catégorie correspondante avec documents à jour (VGP, carnet de maintenance...), harnais selon notice constructeur...
- EPI.

DURÉE

- La durée de la formation sera adaptée à l'expérience du stagiaire et au nombre de catégories à passer.

	FICHE PROGRAMME		
	PEMP FORMATION/CACES® R486		
	P4/4		

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Livrets stagiaires, stylo et bloc papiers à chaque apprenant.
- Notices constructeur, référentiel, articles de journaux, recommandation, ED, textes de LEGIFRANCE mis à disposition des apprenants.
- POWER POINT.
- Ordinateur portable, vidéo projecteur, écran de projection.
- Matériels de signalisation...
- Feuilles d'émargement, attestations de présence...

LIEU DE FORMATION

- Formation théorique dans l'entreprise ou sur chantier.
- Formation pratique dans l'entreprise ou sur chantier.

ACTIVITES PÉDAGOGIQUES

- Etudes de cas.
- Démonstrations.
- Analyse de pratique.
- Essais.
- Mises en situation.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE ENCADRANT LA FORMATION

Madame ORHON Evelyne (Tél : 06.34.21.58.26).